

NETWORK VENTURE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 854 000 euros
Siège social : 9 rue Jean Philippe Rameau
91440 BURES SUR YVETTE

507 659 498 RCS EVRY

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

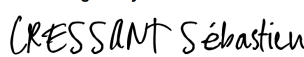
DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 394 583,72 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau » soit 394 583,72 €

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

80944B9AE9CD4B3...



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NETWORK VENTURE

9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU
91440 BURES-SUR-YVETTE

SIREN : 507.659.498

Forme juridique : SARL

Certifiés conformes

DocuSigned by:

CRESSANT Sébastien

80944B9AE9CD4B3...

CORIOLIS AEC LA ROCHELLE

SARL au capital de 461000 Euros - SIREN : 533259487

RUE DES TROIS FRERES, 17000 LA ROCHELLE

Tél : 05.46.67.31.50 - <https://www.coriolis-aec.fr/>

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan actif détaillé	11
Bilan passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	18
Soldes intermédiaires de gestion	19
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	20
Analyse du bilan	22
Tableau de financement	23
Capacité d'auto financement	24
Liasse fiscale	25

Attestation de présentation des comptes



Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de NETWORK VENTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

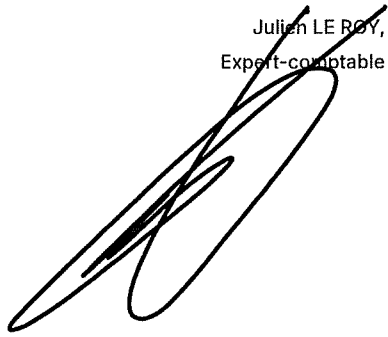
- Total du bilan : 3 211 137,20 €
- Chiffre d'affaires : 110,50 €
- Résultat net comptable : 394 583,72 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA ROCHELLE le 12/05/2026.

Julien LE ROY,
Expert-comptable



Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et v...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	626,43	269,02	357,41	3 690,10
Autres immobilisations corporelles	81 978,41	17 376,15	64 602,26	10 222,18
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	360 541,00		360 541,00	360 541,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	443 145,84	17 645,17	425 500,67	374 453,28
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 335 291,07		2 335 291,07	2 062 902,12
Charges constatées d'avance	687,28		687,28	518,78
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	53 150,15		53 150,15	53 150,15
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	396 508,03		396 508,03	345 074,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 785 636,53		2 785 636,53	2 461 645,90
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	3 228 782,37	17 645,17	3 211 137,20	2 836 099,18

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	854 000,00	854 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	50 400,00	50 400,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 060 663,84	1 016 059,63
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	394 583,72	44 604,21
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 359 647,56	1 965 063,84
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	840 729,44	836 468,84
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 806,30	577,50
Dettes fiscales et sociales	4 453,90	29 489,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 500,00	4 500,00
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	851 489,64	871 035,34
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	3 211 137,20	2 836 099,18

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	110,50	40 616,95
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	110,50	40 616,95
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	8 256,60	9 231,84
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 367,10	49 848,79
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	22 794,35	23 452,78
Impôts, taxes, et versements assimilés	3 035,05	3 359,00
Salaires	31 026,35	23 000,00
Cotisations sociales		7 064,09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 539,35	4 079,26
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	1 031,68	0,23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	64 426,78	60 955,36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-56 059,68	-11 106,57
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	53 566,16	31 640,28
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	464 244,89	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	44 086,17	56 333,64
Reprises sur dépréciations et provisions		155 517,42
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	508 331,06	211 851,06
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	7,10	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	7,10	

Liasse fiscale



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026
cerfa
N° 15949 * 08
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise													NETWORK VENTURE – SIREN : 507659498						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois													12		Néant ☐				
													Exercice N clos le						
													31/12/2025						
										Brut		Amortissements, provisions			Net				
Capital souscrit non appelé										TOTAL (I)		AA	0					0	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement								AB	0		AC	0		0			
		Frais de développement								CX	0		CQ	0		0			
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	0		AG	0		0			
		Fonds commercial (1)								AH	0		AI	0		0			
		autres immos incorporelles								AJ	0		AK	0		0			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes								AL	0		AM	0		0			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN	0		AO	0		0			
		Constructions								AP	0		AQ	0		0			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels								AR	626		AS	269		357			
		Autres immos corporelles								AT	81 978		AU	17 376		64 602			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes								AV	0		AW	0		0			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations								CS	360 541		CT	0		360 541			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille								CU	0		CV	0		0			
		Créances rattachées à participations								BB	0		BC	0		0			
		Autres titres immobilisés								BD	0		BE	0		0			
		Prêts								BF	0		BG	0		0			
		Autres immobilisations financières								BH	0		BI	0		0			
Total (II)										BJ	443 146		BK	17 645		425 501			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL	0		BM	0		0			
		En cours de production de biens								BN	0		BO	0		0			
		En cours de production de services								BP	0		BQ	0		0			
		Produits intermédiaires et finis								BR	0		BS	0		0			
		Marchandises								BT	0		BU	0		0			
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes								BV	0		BW	0		0			
		Clients et comptes rattachés (3)								BX	0		BY	0		0			
		Autres créances (3)								BZ	2 335 291		CA	0		2 335 291			
		Capital souscrit appelé, non versé								CB	0		CC	0		0			
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)								CD	53 150		CE	0		53 150			
Disponibilités								CF	396 508		CG	0		396 508					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)								CH	687		CI	0		687				
	Total (III)								CJ	2 785 637		CK	0		2 785 637				
	Frais d'émission d'emprunt (IV)								CW	0					0				
	Primes de remboursement des emprunts (V)								CM	0					0				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)								CN	0					0				
	Total général (I à VI)										CO	3 228 782		1A	17 645		3 211 137		
(1) Droit au bail				0		(2) à moins d'un an			CP		0		(3) à + d'1 an		CR	2 335 291			
Clause de réserve de propriété - immob.				0		stocks					0		créances		0				

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SO 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				0	)	DA 854 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB 0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0	)	DC 0	
	Réserve légale (3)						DD 50 400
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0	)	DF 0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0	)	DG 0	
	Report à nouveau						DH 1 060 664
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 394 584
	Subventions d'investissement						DJ 0
	Provisions réglementées						DK 0
	TOTAL (I)						DL 2 359 648
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées						DN 0	
TOTAL (II)						DO 0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP 0
	Provisions pour charges						DQ 0
	TOTAL (III)						DR 0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS 0
	Autres emprunts obligataires						DT 0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0	)	DV 840 729	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW 0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 1 806
	Dettes fiscales et sociales						DY 4 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ 4 500
	Instrument financier à terme						D1 0
	Autres dettes						EA 0
Compte de régu.	Produits constatés d'avance (4)						EB 0
	TOTAL (IV)						EC 851 490
Écart de conversion passif et différence d'évaluation						ED 0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 3 211 137	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B 0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C 0	
			- Écart de réévaluation libre			1D 0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E 0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF 0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 851 490
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH 0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498						Néant ☐			
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	111	FH	0	FI	111	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	111	FK	0	FL	111	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)						FP	0	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1	0	
	Autres produits (1) (11)						FQ	8 257	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	8 367	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0
Variation de stocks (marchandises)						FT	0		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0		
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	22 794		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 035		
Salaires et traitements						FY	31 026		
Cotisations sociales (10)						FZ	0		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations		- dotations aux amortissements				GA	6 539
				- dotations aux dépréciations				GB	0
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	0		
Autres charges (12)						GE	1 032		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	64 427		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	-56 060	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	53 566	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	464 245	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	44 086	
	Reprises sur dépréciations						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	0	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	508 331	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	7	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	508 324	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)							GW	398 698	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : [NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498]				Néant ☐			
				Exercice N			
Produits exceptionnels (VII)				HD	0		
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	4 114		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-4 114		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	516 698		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	122 114		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	394 584		
RENVOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	5 378		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	0	A2	0	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3		0	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4		0	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8		0	
dont cotisations facultatives Madelin		A10	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A11	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS		0	
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations				4 114		0	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs	

5. IMMOBILISATIONS

DGFP N° 2054-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	63 944	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Constructions	Terrains								KG	0	KH	0	KI	0			
		Sur sol propre	dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0							
			Sur sol d'autrui	dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0						
			Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0						
	Autres immo. corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels								dont composants	M3	0	KS	4 686	KT	0	KU	0
		Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	1 500	KW	0	KX	0			
		Matériel de transport								KY	5 000	KZ	0	LA	58 134			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	51 608	LC	0	LD	3 564			
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0			
		Immobilisations corporelles en cours								LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III									LN	62 795	LO	0	LP	61 698			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0		
Autres participations									8U	360 541	8V	0	8W	0				
Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0				
Prêts et autres immobilisations financières									1T	0	1U	0	1V	0				
TOTAL IV									LQ	360 541	LR	0	LS	0				
Total général (I + II + III + IV)										ØG	487 279	ØH	0	ØJ	61 698			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	63 944	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Constructions	Terrains								IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
		Sur sol propre	IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0								
			Sur sol d'autrui	IR	0	MD	0	ME	0	MF	0							
			Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	0	MG	0	MH	0	MI	0							
	Autres immo. corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT	0	MJ	4 060	MK	626	ML	0	
		Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	1 500	MN	0	MO	0	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	63 134	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	36 328	MT	18 844	MU	0	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
		Immobilisations corporelles en cours								MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III									IY	0	NG	41 888	NH	82 605	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	360 541	ØZ	0		
Autres titres immobilisés									I1	0	2B	0	2C	0	2D	0		
Prêts et autres immobilisations financières									I2	0	2E	0	2F	0	2G	0		
TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	360 541	2H	0		
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	105 832	ØL	443 146	ØM	0	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2051 bis-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : NETWORK VENTURE							Néant ☐
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. Industriels	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	TOTAUX	0	0	0	0	0	0
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							0
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							- 0
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							= 0
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY	0	EL	0	EM	0	EN	0			
Fonds commercial					RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0			
Autres immobilisations incorporelles					PE	63 944	PF	0	PG	63 944	PH	0			
TOTAL I					RK	63 944	RM	0	RN	63 944	RO	0			
Terrains					PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0			
Constructions	Sur sol propre				PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0			
	Sur sol d'autrui				PR	0	PS	0	PT	0	PU	0			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	0	PW	0	PX	0	PY	0			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	996	QA	3 333	QB	4 060	QC	269			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD	315	QE	1 185	QF	1 500	QG	0			
	Matériel de transport				QH	2 000	QI	2 776	QJ	0	QK	4 776			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	45 571	QM	3 360	QN	36 331	QO	12 600			
	Emballages récupérables et divers				QP	0	QR	0	QS	0	QT	0			
TOTAL II					QU	48 882	QV	10 654	QW	41 891	QX	17 645			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	112 826	ØP	10 654	ØQ	105 835	ØR	17 645			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler					0		0		Z9		0				
Primes de remboursement des obligations					0		0		SP		0				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	0	UB	0	UC	0	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	0	UF	0			
		- financières		UG	0	UH	0			
		- exceptionnelles		UJ	0	UK	0			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : NETWORK VENTURE										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0	
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0	
	Autres immobilisations financières				UT	0	UV	0	UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0	
	Autres créances clients				UX	0		0		0	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)		Z1	0		0		0	
	Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	0		0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	0		0		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0	
		Divers			VP	0		0		0	
	Groupe et associés (2)				VC	2 335 291		0		2 335 291	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	0		0		0	
	Charges constatées d'avance				VS	687		687		0	
	TOTAUX					VT	2 335 978	VU	687	VV	2 335 291
REVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
				1	2		3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0	0		0		0		
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0	0		0		0		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		0		0	
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0		0		0	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0	0		0		0		
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 806	1 806		0		0		
		Personnel et comptes rattachés	8C	3 781	3 781		0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	0	0		0		0		
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	0	0		0		0		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0		0		0		
		Obligations cautionnées	VX	0	0		0		0		
		Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	673	673		0		0		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	4 500	4 500		0		0		
		Groupe et associés (2)	VI	840 729	840 729		0		0		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0	0		0		0		
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	Z2	0	0		0		0		
		Produits constatés d'avance	8L	0	0		0		0		
TOTAUX			VY	851 490	VZ	851 490	0		0		
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL		11 757		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : NETWORK VENTURE				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2025			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	394 584		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	0			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	6 204	XE	6 204			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	0					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0	XW	0			
	Amendes et pénalités		WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	0			
	Impôt sur les sociétés								I7	0			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0	K7	0	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8			0
				- imposées au taux de 0%				ZN			0		
Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme				WN			0		
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	0		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	WQ	195 975		
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro										MB	0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	0		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	0		
TOTAL I										WR	596 763		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT	0		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU	0		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	0			
					- imposées au taux de 0 %				WH	0			
					- imposées au taux de 19 %				WP	0			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW	0			
					- imputées sur les déficits antérieurs				XB	0			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	0			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	0			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts				(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	)	XA	0	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	0		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	0	
	Majoration d'amortissement										XD	0	
	Adaptement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0	
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0			
					Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	0		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0			)	XG	574 045	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	0		
TOTAL II										XH	574 045		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	22 718				
				Déficit (II-I)						XJ	0		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	0		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)												XL	22 718
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	0	XO	0

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
QP résultat fiscal CMC 2025	121 084
QP résultat comptable A CASA DI PIETRA	53 566
Plus value latente BITCOIN 2025	21 325
	0

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
QP résultat fiscal A CASA DI PIETRA 2025	73 276
QP résultat fiscal CASTLE ROCK 2025	4
QP résultat comptable CMC 2024	464 245
Plus value latente BITCOIN 2024	36 520

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>				Néant ☐		
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	398 734	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	22 718	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	376 016	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	376 016	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	0	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges			8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation						
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E	0
Charges à payer						
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1	0	0		0	

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>										Néant ☐					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	1 016 060			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0		
										- Autres réserves	ZD	0			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	44 604				Dividendes		ZE	0			
	Prélèvements sur les réserves			ØE	0				Autres répartitions		ZF	0			
	Total I			ØF	1 060 664				Report à nouveau		ZG	1 060 664			
												Total II	ZH	1 060 664	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	0			)	YQ	0	
	Engagements de crédit-bail immobilier												YR	0	
	Effets portés à l'escompte et non échus												YS	0	
DÉTAIL DES POSTES	Sous-traitance												YT	0	
	Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	0			)	XQ	4 105	
	Personnel extérieur à l'entreprise												YU	0	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	3 316	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV	0	
	Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	0			)	ST	15 373	
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)												ZJ	22 794	
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE												YW	673	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS	0			)	gZ	2 362	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052												YX	3 035	
TVA	Montant de la TVA collectée												YY	0	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	0	
DIVERS	Montant brut des salaires												ØZ	0	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition												ØS	0	
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société												ZK	0	
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI												ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG	0	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH	0	
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	0			Plus values à 15%	JK	0			Plus values à 0%	JL	0
								Plus values à 19%	JM	0			Imputations	JC	0
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	0			Plus values à 15%	JN	0			Plus values à 0%	JO	0
								Plus values à 19%	JP	0			Imputations	JF	0
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH				N° SIRET société mère	JJ		
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social												JQ	0	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social												JR	0	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS	0						
	Revenu brut social (si le montant est positif)											JT	0		

12.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2050-A-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>						Néant ☐	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1	Matériel de bureau et matériel inf	16/09/2016	1 465	0	1 465	0	0
2	Matériel de bureau et matériel inf	18/10/2016	1 790	0	1 790	0	0
3	Matériel de bureau et matériel inf	02/01/2017	4 946	0	4 946	0	0
4	Concessions et droits similaires,	19/10/2020	8 369	0	8 369	0	0
5	Matériels industriels (Equipement	19/10/2020	840	0	840	0	0
6	Matériels industriels (Aménagement	19/10/2020	3 220	0	3 220	0	0
7	Installations générales, agencemen	19/10/2020	750	0	750	0	0
8	Installations générales, agencemen	19/10/2020	750	0	750	0	0
9	Matériel de bureau et matériel inf	19/10/2020	18 059	0	18 059	0	0
10	Matériel de bureau et matériel inf	19/10/2020	8 085	0	8 085	0	0
11	Concessions et droits similaires,	19/10/2020	50 901	0	50 901	0	0
12	Concessions et droits similaires,	19/10/2020	3 360	0	3 360	0	0
13	Concessions et droits similaires,	19/10/2020	1 313	0	1 313	0	0
14	Matériel de bureau et matériel inf	23/12/2021	751	0	751	0	0
15	Matériel de bureau et matériel inf	25/10/2023	1 233	0	1 233	0	0
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
1	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0	0	0
4	0	0	0	0	0	0	0
5	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0	0
16	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
17	Amortissements Irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		0				0
18	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
19	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
20	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...			0	0	0	
21	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT			0	0	0	
22	Divers (détails à donner en extension 2)		0	0	0	0	0
TOTAL			0	0	0	0	0
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

OGFIP N° 2059-B-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>					Néant ☐				
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME									
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie								
	sur 3 ans (entreprises IR)					0		0	0
	sur 10 ans					0		0	0
	sur une durée différente					0		0	0
	TOTAL 1	0		0	0				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
	sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0	0			
		N-2	0	0	0	0			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1	0	0	0	0			
		N-2	0	0	0	0			
		N-3	0	0	0	0			
		N-4	0	0	0	0			
		N-5	0	0	0	0			
		N-6	0	0	0	0			
		N-7	0	0	0	0			
	N-8	0	0	0	0				
	N-9	0	0	0	0				
	0 au titre de :		N-6	0	0	0	0		
TOTAL 2		0	0	0	0				
B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS									
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)									
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre		☐		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer				
TOTAL		0	0	0	0				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>NETWORK VENTURE</u>				Néant ☐							
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%				0							
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)				0							
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)				0							
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins values à 12,8 %					
1		2		3		4					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	0				0					
	N-1	0		0		0					
	N-2	0		0		0					
	N-3	0		0		0					
	N-4	0		0		0					
	N-5	0		0		0					
	N-6	0		0		0					
	N-7	0		0		0					
	N-8	0		0		0					
	N-9	0		0		0					
	N-10	0		0		0					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS											
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter					
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %							
1		2		3		4		5		6	
Moins-values nettes	N	0		0				0		0	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	0		0		0		0		0	
	N-2	0		0		0		0		0	
	N-3	0		0		0		0		0	
	N-4	0		0		0		0		0	
	N-5	0		0		0		0		0	
	N-6	0		0		0		0		0	
	N-7	0		0		0		0		0	
	N-8	0		0		0		0		0	
	N-9	0		0		0		0		0	
	N-10	0		0		0		0		0	

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : NETWORK VENTURE					Néant ☐		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2		3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0	0
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0	0
Total 4 et 5		6	0	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7	0	0	0	0	0
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			
0	0	0	0	0			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059 E-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>NETWORK VENTURE</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2025</u> et clos le: <u>31/12/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	au
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2050-F-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	85400
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	85400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet Sébastien Cressant

Nom d'usage % de détention 100 Nb de parts ou actions 85400

Naissance : Date 02/04/1971 N° Département 54000 Commune NANCT Pays FRANCE

Adresse :
37 rue de Paron
91370 VERRIERES LE BUISSON
FRANCE

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGF-P N° 2050-G-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498		Néant ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	2

Forme juridique	SNC	Dénomination	A CASA DI PIETRA
N° SIREN (si société établie en France)	844717140	% de détention	99.99
Adresse : 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU 91440 BURES-SUR-YVETTE FRANCE			

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI CMC BUILDING
N° SIREN (si société établie en France)	821908183	% de détention	99.8
Adresse : 9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU 91440 BURES-SUR-YVETTE FRANCE			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTN°2069-RCI-SD
(2026)N° 15252*12
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FRLe formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : NETWORK VENTURE	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 507659498	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
dont montant préfinancé			0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	



Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : NETWORK VENTURE

SIREN : 507659498

Attestation produite le 15/05/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026

cerfa

N° 11084*28

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
NETWORK VENTURE - SIREN : 507659498			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU 91440 BURES-SUR-YVETTE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
			☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0	
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quinquies)	0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré	0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%	0		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition :		Taux d'imposition :			
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				0	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				0	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				0	
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Pennylane
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :		☐ Salarié ?			
SARL CORIOLIS AEC LA ROCHELLE RUE DES TROIS FRERES 17000 LA ROCHELLE Tél: 05.46.67.31.50 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même				a	0	
	payées par un établissement chargé du service des titres				b	0	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:					c	0	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts					d	0	
Montant des autres distributions:					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %					i	0	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%					j	0	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)		0
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARI : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
M Sébastien Cressant 37 rue de Paron 91370 VERRIERES LE BUISSON FRANCE	85400	2025	23 853	0	0	0	0
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)				0		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				0		
MVLТ imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		0		0		0	
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice		0		0		0	
MVLТ réalisée au cours de l'exercice		0		0		0	
MVLТ restant à reporter		0		0		0	
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice					0		
Nombre de reçus délivrés					0		



CORIOLIS AEC LA ROCHELLE

SARL au capital de 461000 Euros - SIREN : 533259487

RUE DES TROIS FRERES, 17000 LA ROCHELLE

Tél : 05.46.67.31.50 - <https://www.coriolis-aec.fr/>